

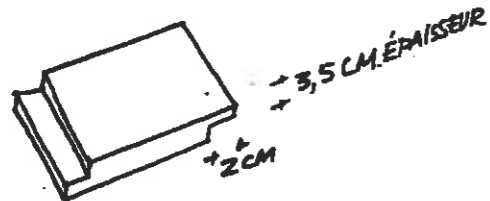
VUE ÉCLATÉE D'UNE CHARPENTE TRADITIONNELLE

LES VOLIGES NE SONT PAS APPARENTES EN PIGNON LEURS ABOUTS SONT CACHÉS PAR DU MORTIER DE CHAUX NATURELLE

EN PIGNON, SEULE LA LAUZE (POSÉE EN RETARD) FAIT UNE SAILLIE DE 15 À 25 CM.

LORSQUE LES LAUZES DE RIVE NE SONT PAS CLOUÉES, ELLES SONT MAINTENUES PAR UNE LIGNE DE PIERRES SCELÉES AU MORTIER DE CHAUX NATURELLE

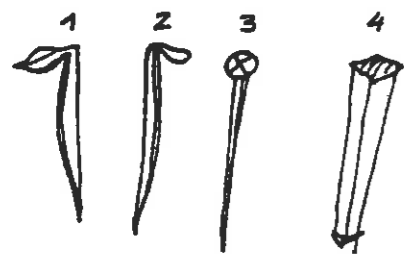
LES VOLIGES (ou DOUELLES) EN PEUPLIER (PARFOIS EN PIN) PEUVENT RECEVOIR UNE FEILLURE ASSURANT UNE MEILLEURE ÉTANCHEITÉ.



LES LAUZES SONT POSÉES ET CALÉES À L'AIDE D'UN LIT DE MORTIER D'ARGILE (RÉGION YESINGELAIX - MEYGAL), OU DE MOUSSE DES BOIS (RÉGION MÉZENC)

SONT À PROSCRIRE LES POSES À LA LAINE DE VERRE OU MINÉRALE QUI ONT UN EFFET D'ÉPONGE (HYDROPHILE) PROVOQUANT L'ALTERATION ACCELERÉE DES VOLIGES.

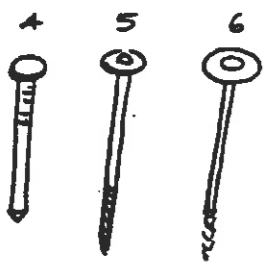
FIXATION DES LAUZES SUR LES VOLIGES



- 1 VACHÈRES
- 2 FAYS sur LIENON
- 3 ARAULES.
- 4 ST JULIEN CHAPEAÛL.

10 cm.

TECHNIQUES ANCIENNES



- 4 CLOU ZINGUE
- 5 CLOU CHROMATE AVEC RONDELLE
- 6 VIS AVEC RONDELLE

TECHNIQUES ACTUELLES

BLOCHET ou "BOUCHET" SECTION 12x12 CM À 20x20 CM

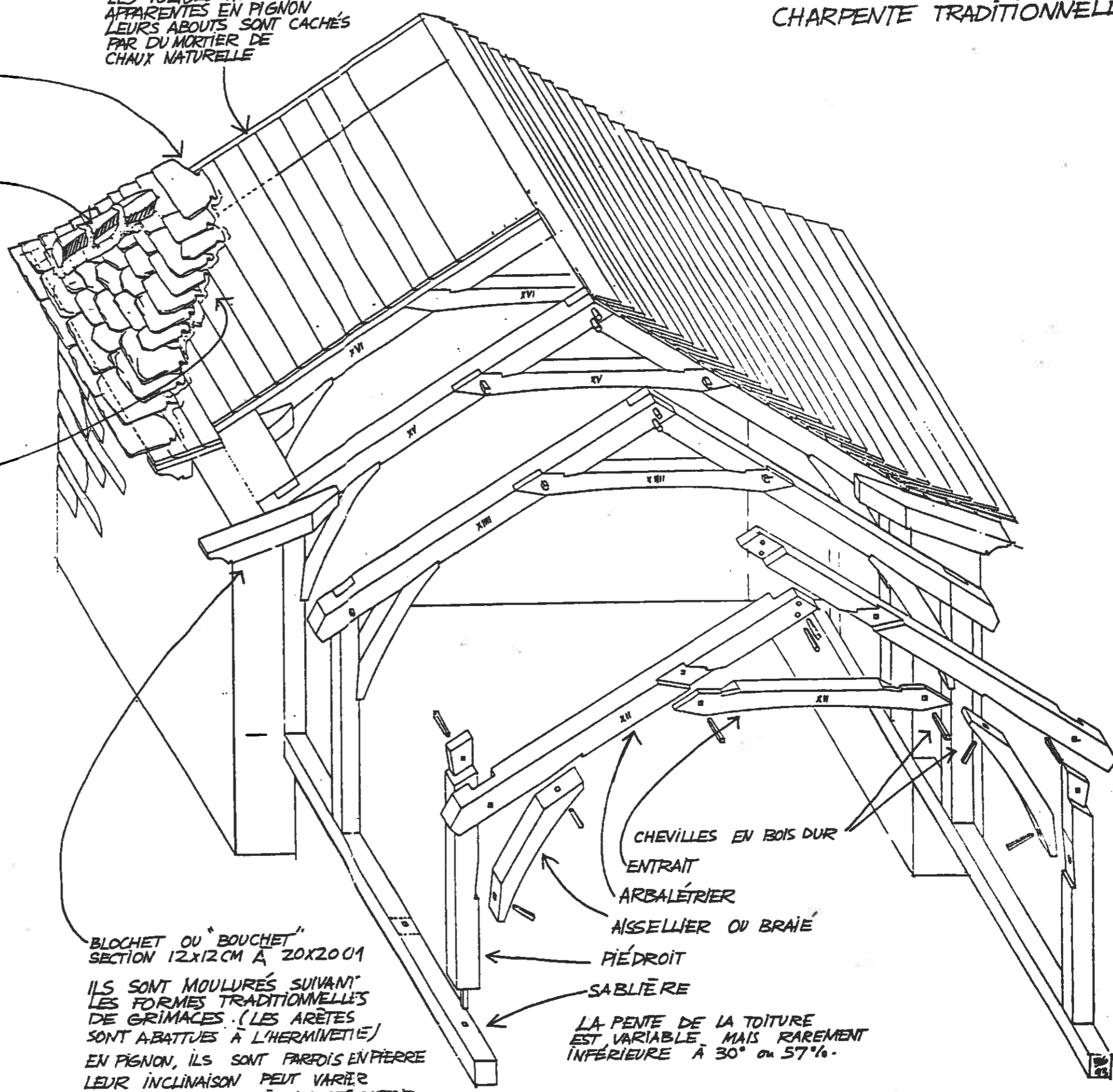
ILS SONT MOULURÉS SUIVANT LES FORMES TRADITIONNELLES DE GRIMACES. (LES ARÊTES SONT ABATTUES À L'HERMINETTE)

EN PIGNON, ILS SONT PARFOIS EN FERRE LEUR INCLINAISON PEUT VARIER DE L'HORIZONTALE À LA PENTE DU TOIT

CHEVILLES EN BOIS DUR
ENTRAIT
ARBALETRIER
AISSELLIER OU BRAÏE

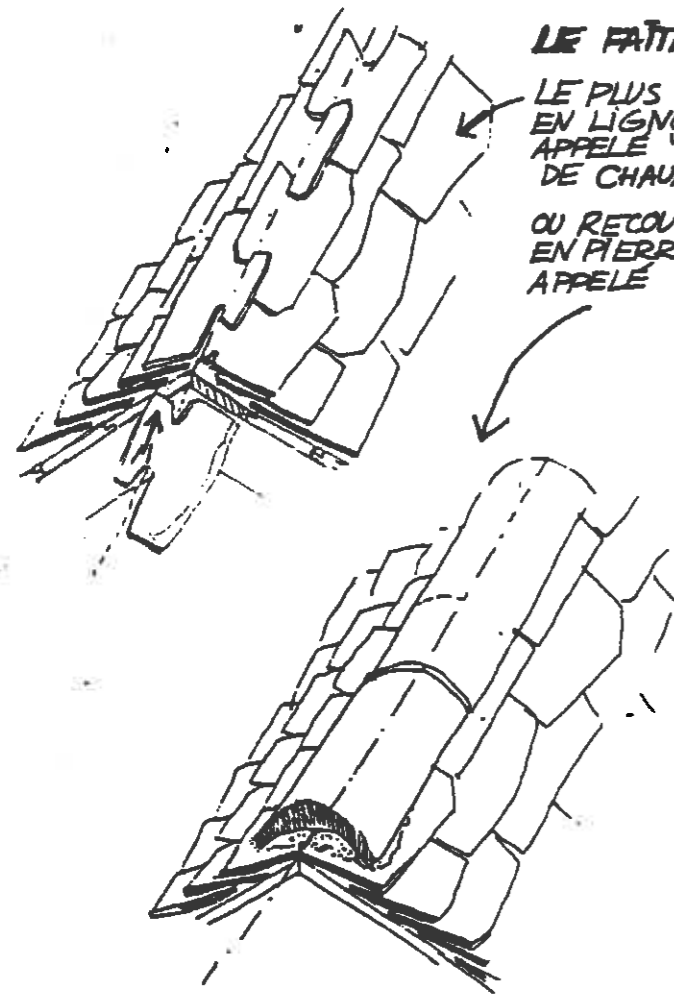
PIÉDROIT
SABLIÈRE

LA PENTE DE LA TOITURE EST VARIABLE, MAIS RAREMENT INFÉRIEURE À 30° ou 57%.



la lauze

MATERIAU & TECHNIQUE



LE FÂTAGE :

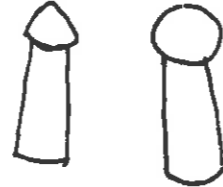
LE PLUS SOUVENT TERMINÉ
EN LIGNOLET DOUBLE
APPELÉ "RASTEL" (SCÈLE AU MORTIER
DE CHAUX NATURELLE
OU RECOUVERT PAR UN CHAPERON
EN PIERRE (POUVANT ATTEINDRE 2M DE LONG)
APPELÉ ALORS "BASTEL"

LES FÂTAGES REÇOIVENT
PARFOIS DES
ÉLÉMENTS DÉCORATIFS.

CROIX
EN LAUZE



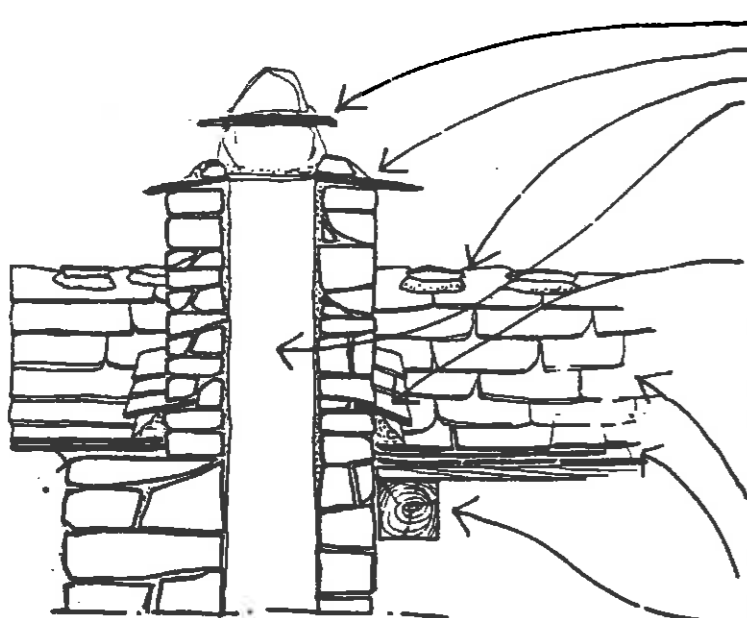
OU SIGNES
DIVERS SYMBOLIQUES



LES NOUES SERONT FAÇONNÉES EN ARRONDI.

DANS LE CAS OU LE TRANCHIS DROIT EST RETENU, LE ZINC OU LE
PLOMB (ÉPAISSEUR 2,5 MM) RESTERONT INVISIBLES

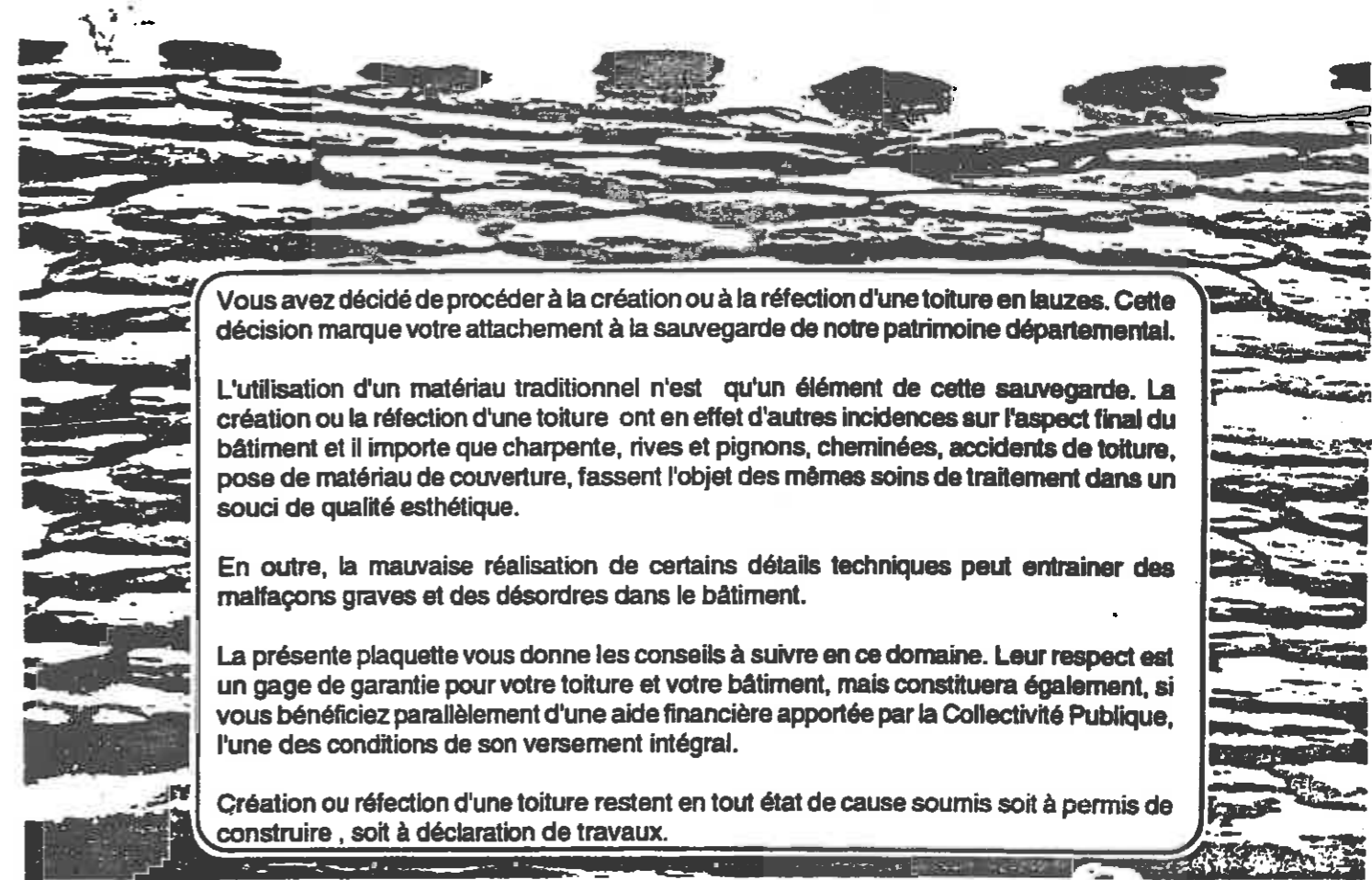
COUPE DE PRINCÈPE D'UNE CHEMINÉE (SUR MUR PIGNON)



CHAPERON EN LAUZE OU PLANCHE
COUVERTINE EN LAUZE
FÂTAGE DU TOIT
CONDUIT
(LORSQUE CELUI-CI EST RÉALISÉ
À L'AIDE DE BOISSEUX DU COM-
MERCE, IL SERA DOUBLE EN
MAÇONNERIE DE PIERRE)

LAUZES ENGRAVÉES ASSURANT
LA PROTECTION DU SOLIN
EXÉCUTE AU MORTIER DE CHAUX
NATURELLE
LE SOLIN PEUT ÊTRE EN PLOMB
OU ZINC, IL SERA LE PLUS DIS-
CRÈT POSSIBLE

LAUZES DE COUVERTURE
VOLIGES
CHEVÊTRE OU ARBAËTRIÈRE



Vous avez décidé de procéder à la création ou à la réfection d'une toiture en lauzes. Cette décision marque votre attachement à la sauvegarde de notre patrimoine départemental.

L'utilisation d'un matériau traditionnel n'est qu'un élément de cette sauvegarde. La création ou la réfection d'une toiture ont en effet d'autres incidences sur l'aspect final du bâtiment et il importe que charpente, rives et pignons, cheminées, accidents de toiture, pose de matériau de couverture, fassent l'objet des mêmes soins de traitement dans un souci de qualité esthétique.

En outre, la mauvaise réalisation de certains détails techniques peut entraîner des malfaçons graves et des désordres dans le bâtiment.

La présente plaquette vous donne les conseils à suivre en ce domaine. Leur respect est un gage de garantie pour votre toiture et votre bâtiment, mais constituera également, si vous bénéficiez parallèlement d'une aide financière apportée par la Collectivité Publique, l'une des conditions de son versement intégral.

Création ou réfection d'une toiture restent en tout état de cause soumis soit à permis de construire, soit à déclaration de travaux.

BROCHURE PROVISOIRE